



**AÎNÉS** Pour les 1500 membres du Club du Bel-Age, retraite ne rime pas avec fin.

## «Nous, les anciens, avons un rôle à jouer dans la société»



Roger Tissières, le président du Club du Bel-Age du Valais, est à la retraite depuis dix-sept ans. Et le vit plutôt bien. «La vie ne s'arrête pas à la vie professionnelle», souligne-t-il avec force. LE NOUVELLISTE

### CHRISTINE SAVIOZ

«Une retraite, cela se prépare. C'est le seul moyen de ne pas sombrer dans la déprime quand on cesse sa vie professionnelle», conseille Roger Tissières (77 ans), le président du Club du Bel-Age qui réunit 1500 aînés du Valais. Ce septuagénaire, ancien secrétaire de la FTMH bien connu dans la région de Sierre, connaît bien le blues des retraités qui, après avoir tout donné à leur travail, se sentent soudain inutiles à la société. «Je reçois souvent des appels de personnes déprimées; je leur fixe un rendez-vous pour aller boire un café et partager un moment d'amitié. La rencontre et le partage sortent la personne de l'engrenage de la solitude», ajoute-t-il, doucement.

Pour ce retraité, les échanges humains sont un trésor permettant aux aînés de ne pas tomber dans le désespoir. Aujourd'hui plus qu'hier. «Avant, les gens en Valais avaient un peu de campagne et de la vigne. Une fois la retraite ar-

### SOLITUDE

«Il faut sortir, voir du monde, pour ne pas broyer du noir, seul chez soi.»

rivée, ils s'en occupaient, et ne se trouvaient pas désœuvrés», ajoute Roger Tissières. Aujourd'hui, cette tradition «de la campagne» a tendance à disparaître. Et les retraités sont de plus en plus nombreux à broyer du noir. «Je

ne peux que leur conseiller de sortir, de voir du monde, d'avoir encore des activités culturelles et sportives, de faire du bénévolat.»

### Le troisième âge, une force économique importante

Le président du Club du Bel-Age est persuadé que les personnes du troisième âge ont bel et bien leur rôle à jouer dans la société. «Nous sommes une force économique importante; les politiques devraient s'en rendre compte!», souligne-t-il.

### COÛT

«Le Club du Bel-Age devrait être soutenu par les caisses-maladie.»

La société a d'ailleurs tout à gagner que les personnes âgées restent en santé. «Elles coûtent ainsi moins cher! C'est pour cela que le club du Bel-Age devrait être soutenu par les caisses-maladie: nous nous employons à rassembler les personnes âgées pour éviter qu'elles ne perdent la tête et qu'elles fassent un peu de sport pour rester en pleine forme», ajoute Roger Tissières. Il propose même que les caisses-maladie versent 5 centimes par assuré et par année pour un club comme celui du Bel-Age. «Si on compte environ 8 millions de personnes en Suisse, vous imaginez la monnaie que cela ferait!», précise-t-il, en souriant. D'autant plus que les personnes du troisième âge peuvent également apporter beaucoup à la société, de par leur expérience.

«On peut offrir ce qu'on sait», remarque Roger Tissières. Pour lui, la retraite est à revaloriser dans l'imaginaire collectif. «C'est une nouvelle vie, le début de quelque chose et non la fin de tout.»

### Rester actif

Le président du Club du Bel-Age le prouve. Depuis qu'il a cessé son activité professionnelle à l'âge de 60 ans, il s'est imposé une discipline quotidienne. «Je me lève tous les jours à 7 h 30 et me fixe des choses à faire chaque jour. C'est indispensable, car si on commence à se laisser aller, c'est fini.» L'homme se dit heureux. «Je l'ai toujours été. On peut s'émerveiller des petites et des grandes choses du quotidien, c'est l'essentiel. Par exemple, la première fois que j'ai pris l'autoroute de Sierre en direction de Sion, j'ai redécouvert la beauté du Valais car je voyais des vallées et des villages que je n'aper-

### OBJECTIFS

«Je me lève à 7 h 30 et je me fixe des choses à faire tous les jours.»

cevais pas quand je roulais sur la route cantonale... L'homme savoure. «Il faut apprécier ce que l'on a, sans vouloir toujours plus.»

### Besoin de se sentir exister

Aux personnes peu à l'aise dans leurs charentaises d'aînés, Roger Tissières ne leur suggère qu'un seul remède: aller vers l'autre. «Savoir donner, c'est être récompensé», en est-il persuadé. Sans

### LE CLUB EN PRATIQUE

► Fondé en 1991, le Club du Bel-Age regroupe des femmes et des hommes qui, par delà les années, souhaitent se maintenir actifs. Doté de 1500 membres, il propose des activités récréatives, sportives et culturelles diverses qui permettent aux retraités de rester en prise directe avec la société contemporaine. «Par exemple, nous allons une fois par année assister à un opéra à Avenches», explique Roger Tissières, président du groupement depuis 2000, et qui a été reconduit à ses fonctions lors de l'assemblée générale d'hier à Sion. Des cours de discussion dans d'autres langues sont également proposés. ► Le club offre la possibilité à ses membres de participer à des activités gratuites pour la plupart. Les activités payantes sont à des tarifs préférentiels comme par exemple aux bains de Saillon, aux bains d'Ovronnaz, au Spa et Wellness d'Anzère, avec prix préférentiels dans les espaces bains et bien-être, à la Fondation Gianadda, ... «La cotisation annuelle est modeste pour permettre à tous de pouvoir intégrer le club», ajoute Roger Tissières. ► CSA

oublier d'apprécier les salutations des personnes rencontrées dans la rue. «J'inviterai tous ceux qui ne sont pas à la retraite à dire bonjour aux personnes âgées. Ce n'est pas compliqué, mais cela fait sentir aux anciens qu'ils ne sont pas abandonnés et qu'ils sont importants, eux aussi.» Se sentir vivant, simplement. ►



La villa en Sardaigne de l'accusé, estimée à 18 millions de francs, est attribuée à la masse en faillite. INFONET

## DIRECTEUR DE CAVE CONDAMNÉ Trois ans de prison

Le Tribunal cantonal (TC) vient de confirmer pour l'essentiel le jugement de première instance qui avait condamné en 2012 C., l'ancien directeur d'une cave séduinoise, pour gestion déloyale qualifiée,



dans les titres. L'homme écope, comme lors de son premier procès, d'une peine de trois ans de prison, dont dix-huit mois ferme. Cette dernière comprend une condamnation de sept mois avec sursis prononcée en 2003. En outre, sa villa les pieds dans l'eau, en Sardaigne, estimée à environ 18 millions de francs et comprenant 8 pièces, est attribuée à la masse en faillite.

Le condamné devra aussi payer 800 000 francs à la cave lésée. Les prétentions civiles de la cave sont rejetées.

Reputé pour les assemblages de ses vins, C. est aujourd'hui surtout connu pour avoir mélangé ses propres intérêts privés et ceux de la cave qui l'employait. Avion privé, villa en Italie, assurance-vie: le Séduinois utilisait les liquidités de sa cave pour son

usage privé. Décrit par l'accusation comme un personnage «flamboyant, sans scrupules» qui utilisait la cave comme «une vache à traire», C. est connu pour la faillite retentissante de sa cave à hauteur de plus de 18 millions de francs. «Il a vampirisé sa société, la vidant de sa substance», dira l'administration de la faillite.

Le Ministère public estime que C. utilisait sa société comme un distributeur de billets. Pour payer la pension de son épouse, il lui faisait verser un salaire. Ajoutez à cela un avion Beechcraft entretenu par la société, mais qu'il a utilisé uniquement pour son usage privé de 1993 à 2002. Tout en se versant un salaire de plus de 20 000 francs par mois, frais de représentation en sus. Un montant décrit par l'accusation comme «exorbitant, car représentant un temps partiel».

Le Séduinois ira jusqu'à conclure une grosse assurance-vie, payée par... la cave. Une assurance qui sera restituée à la cave, a décidé le TC. ► GILLES BERREAU

### ACCIDENT DE SIERRE

## Des parents veulent une nouvelle enquête

Deux ans après l'accident d'un car transportant des enfants dans le tunnel de Sierre, des parents ont demandé qu'une nouvelle enquête soit menée. Le procureur valaisan Olivier Elsig a confirmé hier avoir reçu des requêtes dans ce sens.

Selon l'avocat des parents, il est question dans le rapport d'un second téléphone que le chauffeur du car avait sur lui au moment de l'accident. «Nous voulons encore approfondir cette piste», explique l'avocat Dirk Vanden Boer dans les quotidiens belges «Het Belang van Limburg» et «Gazet van Antwerpen», cité par l'agence belge.

Olivier Elsig, procureur valaisan en charge de l'affaire, examinera ces requêtes. Il communiquera sa décision de les accepter ou non dans deux semaines en-

viron, a-t-il précisé. En décembre 2013, le Ministère public valaisan a accepté une requête de familles demandant d'examiner l'ordinateur et le téléphone portables du chauffeur. L'examen n'a pas donné d'éléments pouvant expliquer les causes de l'accident.

Le Ministère public a indiqué aux parents, il y a deux semaines, qu'il considérait l'affaire close. Plusieurs parents de Lommel ont entre-temps introduit une nouvelle requête pour réclamer des devoirs d'enquête supplémentaires.

Le 13 mars 2012, 28 personnes, dont 22 enfants originaires de Lommel et Herveleux, avaient été tués dans cet accident. Les enfants revenaient d'un séjour de sports d'hiver dans le val d'Anniviers. ► ATS